



Bureau de la sécurité
des transports
du Canada

Transportation
Safety Board
of Canada



SOMMAIRE STATISTIQUE ÉVÉNEMENTS DE TRANSPORT MARITIME EN 2019

Bureau de la sécurité des transports du Canada
Place du Centre
200, promenade du Portage, 4^e étage
Gatineau (Québec) K1A 1K8
819-994-3741
1-800-387-3557
www.bst.gc.ca
communications@tsb.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le Bureau de la sécurité des transports du Canada, 2020

Sommaire statistique des événements de transport maritime en 2019

N° de cat. TU1-18F-PDF
ISSN 2562-668X

Le présent document se trouve sur le site Web du Bureau de la sécurité des transports du Canada à l'adresse www.bst.gc.ca.

This report is also available in English.

Table des matières

Accidents.....	2
Aperçu du nombre d'accidents et de victimes.....	2
Accidents de navigation.....	4
Incidents.....	9
Aperçu des incidents.....	9
Tableaux de données.....	10
Définitions.....	17
Événement maritime.....	17
Accident maritime.....	17
Incident maritime.....	17
Blessure grave.....	18
Navires visés.....	18
Divers.....	19
Domaines de responsabilité des bureaux régionaux du BST.....	19

Sommaire statistique

Événements de transport maritime en 2019

Le BST recueille et utilise des données sur les événements de transport dans le cadre de ses enquêtes pour analyser les lacunes de sécurité et déterminer les risques qui existent dans le système de transport maritime canadien.

Il est à noter que certaines caractéristiques des données limitent l'analyse statistique et la détermination de tendances émergentes. Ces caractéristiques sont, entre autres, le petit nombre d'accidents et d'incidents, la grande variabilité des données d'une année à l'autre, et les changements à la réglementation et aux définitions. Nous rappelons au lecteur de tenir compte de ces limites durant la consultation du présent sommaire afin d'éviter de tirer des conclusions que l'analyse statistique ne pourra appuyer.

Les données de 2019 ont été recueillies conformément aux exigences en matière de rapport énoncées dans le Règlement sur le BST qui était en vigueur au cours de l'année civile 2018.

Les statistiques présentées ici sont telles qu'elles étaient dans la base de données du Système d'information sur la sécurité maritime (MARSIS) du BST le 19 février 2020. Ces statistiques étant contenues dans une base de données qui est constamment mise à jour, elles pourraient évoluer quelque peu avec le temps.

En outre, comme de nombreux événements ne font pas l'objet d'enquêtes officielles, les renseignements consignés sur certains événements n'ont pas nécessairement été vérifiés.

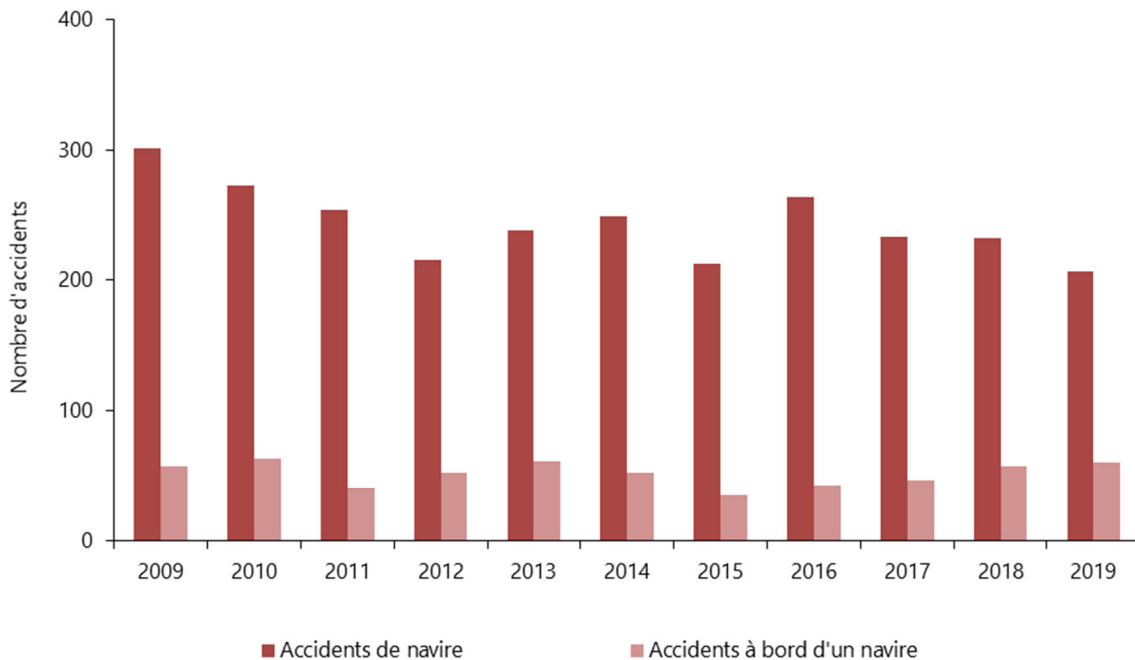
Accidents

Aperçu du nombre d'accidents et de victimes

En 2019, 267 accidents maritimes¹ ont été signalés au BST, en baisse par rapport au total de 289 en 2018, et en deçà de la moyenne décennale (2009–2018) de 298 (figure 1). En 2019, la proportion d'accidents de navigation (contrairement aux accidents à bord de navires) représentait 78 % des accidents de transport maritime, en deçà de la moyenne décennale précédente de, soit 83 %.

On a enregistré 207 accidents de navigation en 2019, un nombre inférieur à celui de 2018 qui était de 232, et inférieur de 16 % à la moyenne de 2009 à 2018 (247). La plupart des accidents de navigation mettaient en cause des bateaux de pêche (29 %) et des navires qui transportent des cargaisons solides (27 %).

Figure 1. Accidents de navigation et accidents à bord de navires, 2009 à 2019



En 2019, on a enregistré 60 accidents à bord de navires, en hausse comparativement à 2018 (57), et au-delà de la moyenne de 2009 à 2018 (51). La plupart des accidents à bord de navires sont survenus sur des navires de charge (38 %) et des bateaux de pêche (37 %).

¹ Voir la section Définitions.

Victimes (tableaux 1, 6 et 7)

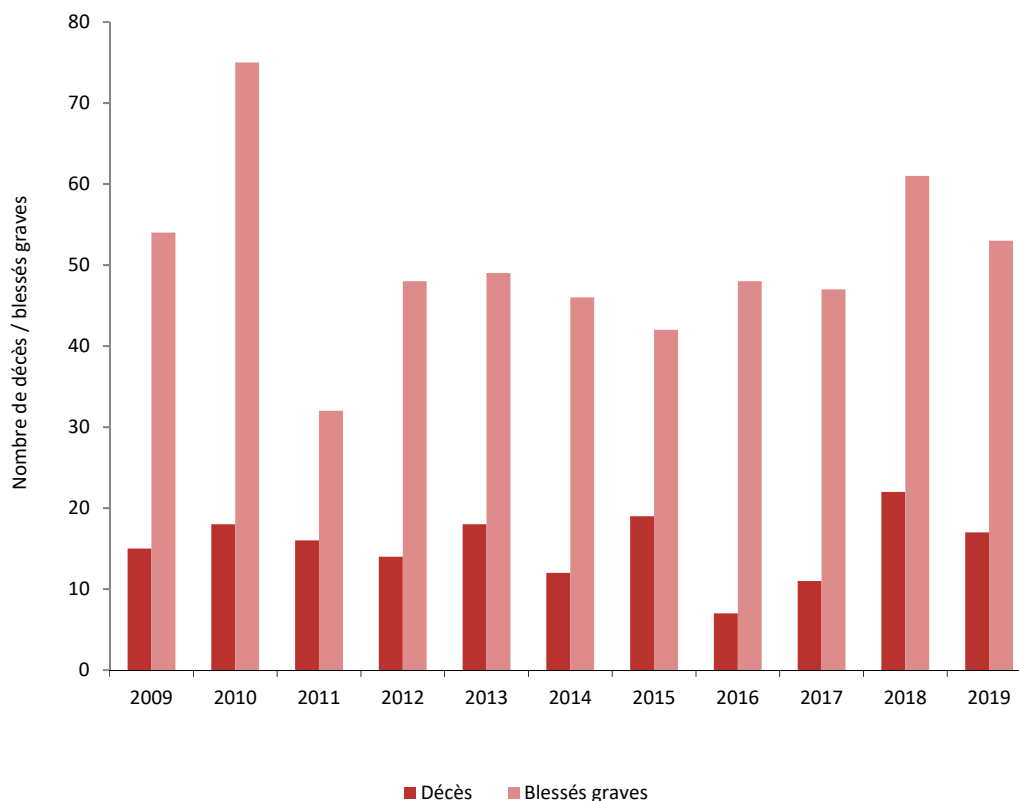
En 2019, on a recensé 17 pertes de vie signalées, en baisse des 22 pertes de vie signalées en 2018, mais au-delà de la moyenne décennale de 15,2 (2009-2018). De ces 17 pertes de vie, 4 ont été liées à 3 accidents de navigation, tandis que les 13 autres étaient liées à 10 accidents à bord de navires (figure 2).

On remarque particulièrement qu'aucune des 4 pertes de vie survenues à la suite d'accidents de navigation en 2019 n'a mis en cause de bateaux de pêche commerciale, bien que 8 des 13 pertes de vie survenues à la suite d'accidents à bord de navires se sont produites à bord de bateaux de pêche commerciale. Le nombre total des 8 pertes de vie qui ont été constatées en 2019 était en deçà de la moyenne annuelle de 2009 à 2018 (10,2).

Cependant, 3 pertes de vie supplémentaires liées à la pêche sont survenues par suite de 2 accidents, et 1 perte de vie supplémentaire liée à la pêche est survenue par suite de 1 accident à bord de navire (les 3 accidents mettaient en cause des navires qui n'étaient pas des navires de pêche commerciale). Par conséquent, 12 des 17 pertes de vie survenues en 2019 étaient liées à la pêche. Les données indiquent qu'on doit prendre davantage de mesures pour améliorer la sécurité dans l'industrie de la pêche commerciale.

En 2019, le nombre de blessés graves (53) a diminué par rapport à celui de 2018 (61), et se rapproche de la moyenne décennale de 2009–2018 (50). En tout, 43 des 53 blessés graves (81 %) ont été victimes d'accidents à bord de navires, et les 10 autres ont été victimes d'accidents de navigation.

Figure 2. Décès et blessés graves dans le secteur maritime, 2009 à 2019

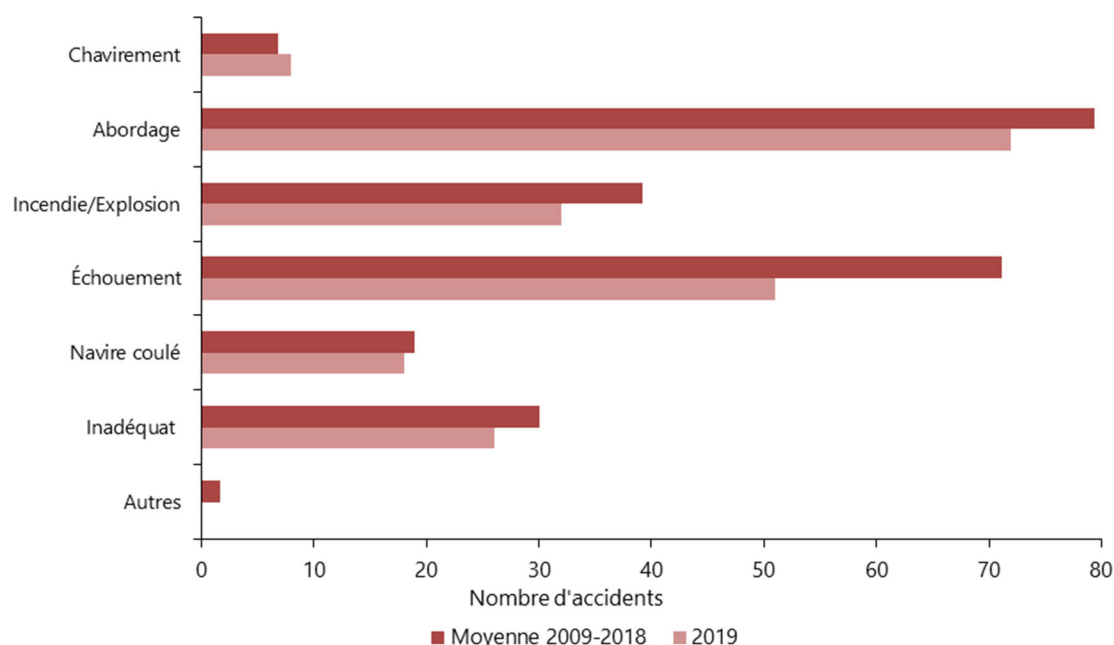


Accidents de navigation

Répartition par type d'accident (tableau 1)

Comme le montre la figure 3, les abordages (35 %), les échouements (25 %), les incendies et explosions (15 %) ont été les types d'accidents de navigation les plus fréquents survenus en 2019. Le nombre total d'abordages (72) a connu une baisse de 9 % par rapport à la moyenne décennale de 2009-2018 (79), le nombre d'échouements (51) a connu une baisse de 28 % par rapport à la moyenne décennale de 71, et le nombre d'accidents liés à des incendies ou des explosions (32) a diminué de 18 % par rapport à la moyenne décennale de 39.

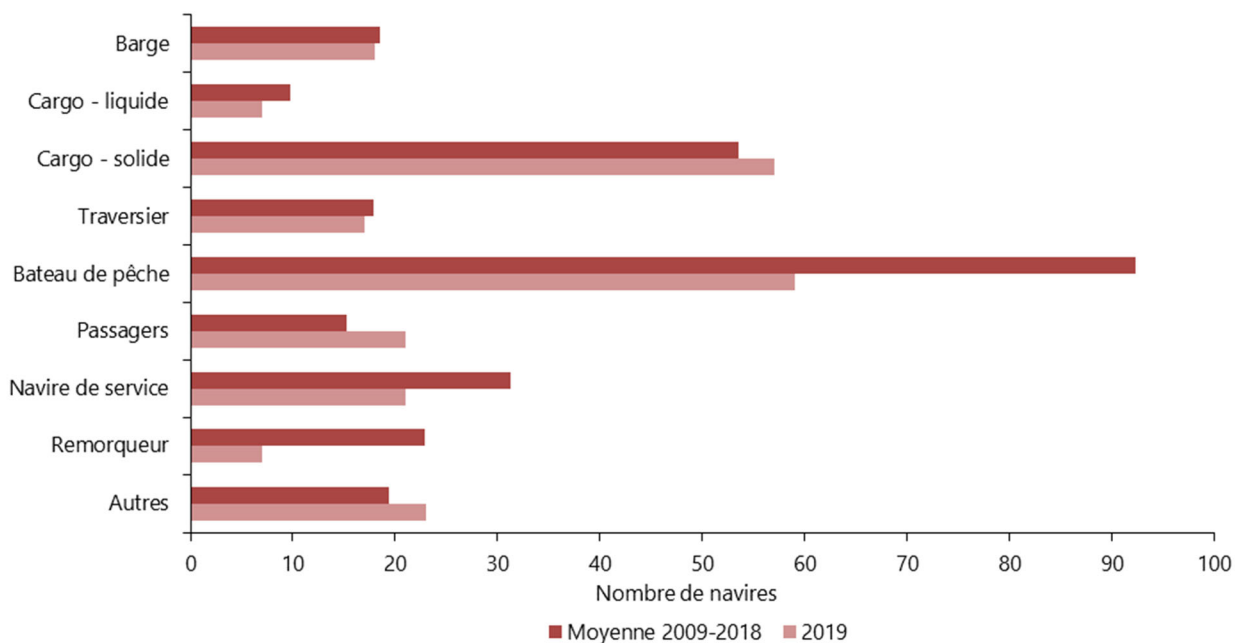
Figure 3. Accidents de navigation par type d'accident, moyenne de 2009 à 2018, et 2019



Répartition par type de navire (tableau 1)

Cinquante-neuf bateaux de pêche ont été en cause dans des accidents de navigation, en baisse par rapport à 2018 (74) et à la moyenne (92), de 2009 à 2018 (figure 4). Les bateaux de pêche représentaient un peu plus du quart (26 %) du nombre total des navires en cause dans les accidents de navigation.

Figure 4. Accidents de navigation par type de navire, moyenne de 2009 à 2018, et 2019



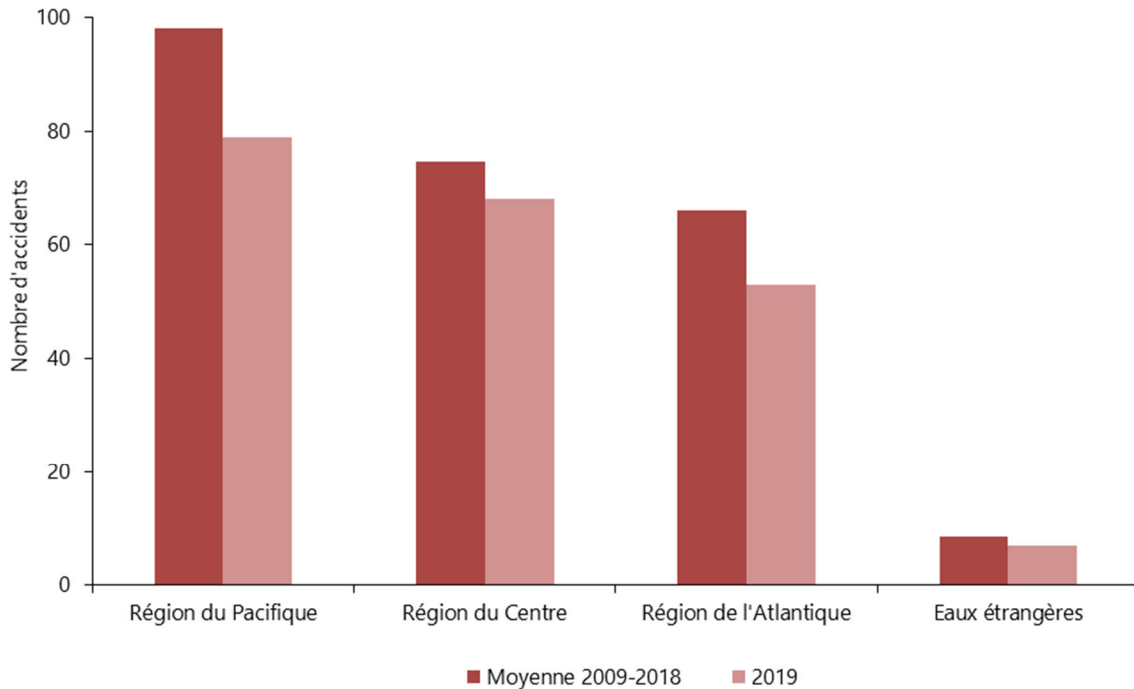
Répartition par région géographique (tableau 2)

En 2019, 38 % des accidents de navigation sont survenus dans la région du Pacifique, 33 % dans la région du Centre et 26 % dans la région de l'Atlantique. La tranche restante de 3 % vise des accidents de navigation survenus dans des eaux étrangères². En 2019, dans la région du Pacifique, le nombre d'accidents de navigation a diminué de 19 % par rapport à la moyenne durant la période de 2009 à 2018. Dans la région du Centre, ce type d'accident a reculé de 9 % par rapport à la moyenne de 2009 à 2018. Dans la région de l'Atlantique, le nombre d'accidents de navigation a été inférieur de 20 % à la moyenne de 2009 à 2018 (figure 5).

Dans la région de l'Atlantique, 35 bateaux de pêche ont été en cause dans des accidents de navigation, en baisse comparativement à la moyenne de 2009 à 2018 (47). Dans la région du Pacifique, 23 bateaux de pêche ont été en cause dans des accidents de navigation, en baisse comparativement à la moyenne de 2009 à 2018 (36) (tableau 2).

² Voir la section Définitions.

Figure 5. Accidents de navigation par région géographique, moyenne de 2009 à 2018, et 2019



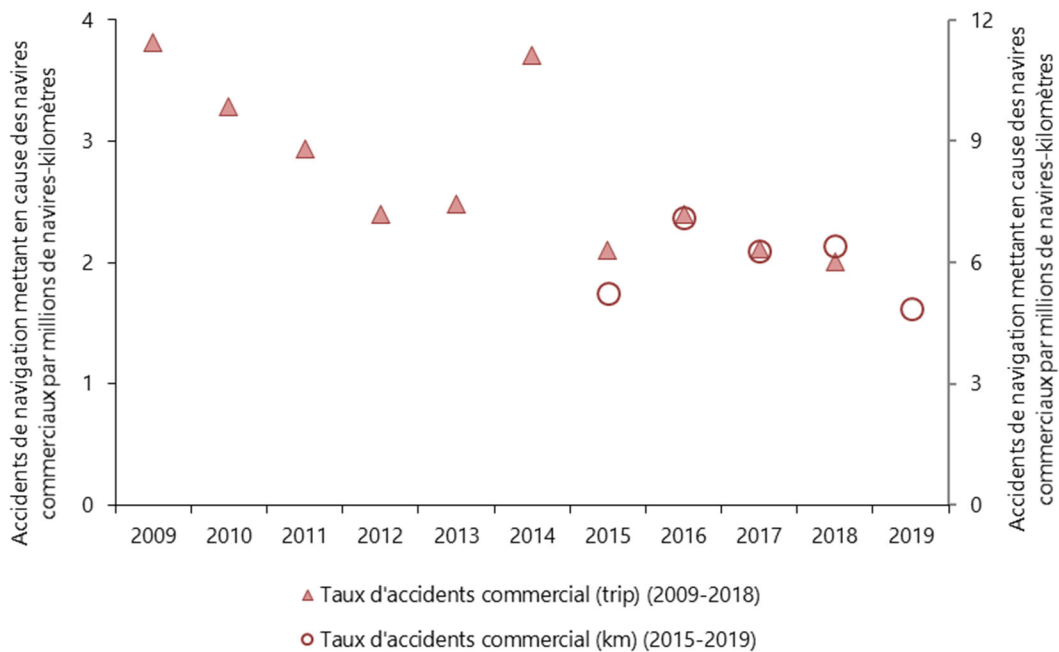
Pavillon du navire (tableaux 1, 3 et 4)

En 2019, 79 % des 230 navires en cause dans des accidents de navigation signalés au BST étaient des navires canadiens. De ces bateaux canadiens, 49 % étaient des navires de commerce autres que des bateaux de pêche, 35 % étaient des bateaux de pêche, et la dernière tranche de 16 % comprenait des navires non commerciaux, des embarcations de plaisance ou des navires de service.

D'après les renseignements fournis par Transports Canada, l'activité maritime des navires de commerce canadiens autres que des bateaux de pêche dont la jauge brute est de plus de 15 (à l'exclusion des navires à passagers et des navires de croisière) a été estimée à 14 185 milliers de navires-kilomètres commerciaux en 2019. Cela constitue une hausse de 12 % comparativement à la moyenne de la période 2015–2018³. En 2019, le taux d'accidents s'est donc établi à 4,9 accidents de navigation par million de navires-kilomètres, en baisse comparativement à la moyenne des 4 années précédentes (6,3). (Remarque : une suite de 5 ans est trop courte pour remarquer des tendances.)

³ Transports Canada a mis à jour sa méthode de comptabilisation des mouvements de navires commerciaux de 2014 à 2018. Par conséquent, les mouvements de 2014 sont probablement sous-déclarés, ce qui fait gonfler le taux d'accidents en 2014. De plus, la mise en œuvre de la technologie de repérage par GPS a permis de saisir avec une précision croissante les mouvements dans les ports, ce qui explique la majeure partie de l'accroissement de l'activité de 2016 à 2018.

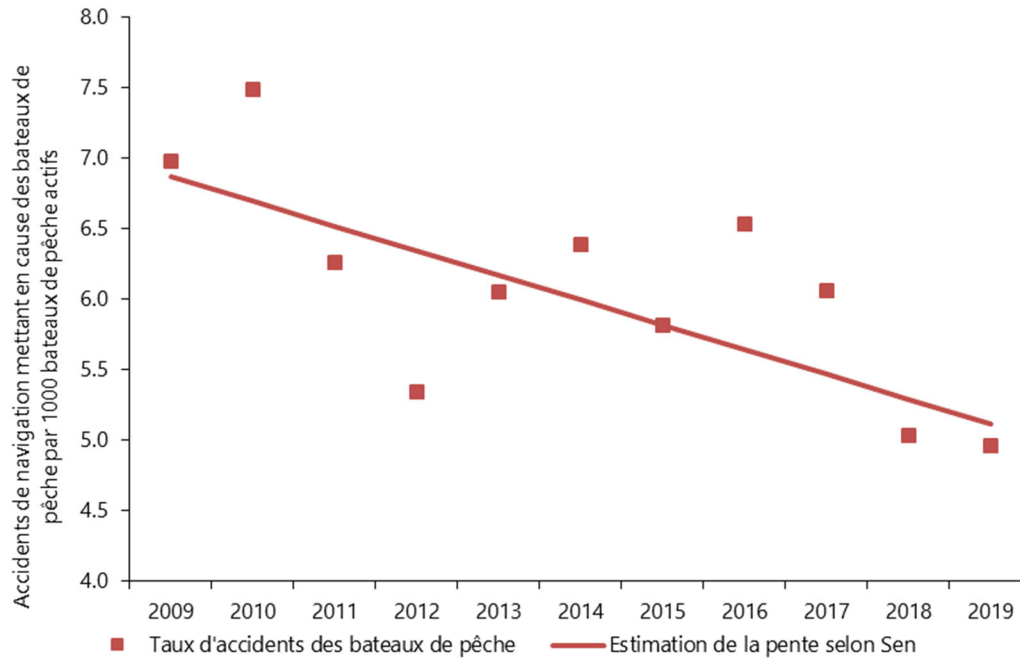
Figure 6. Taux d'accidents de navigation des navires de commerce canadiens autres que des bateaux de pêche, 2009 à 2018



D'après le ministère des Pêches et des Océans (MPO), on estimait à 12 102 le nombre de bateaux de pêche actifs au Canada en 2019. Le taux d'accidents de navigation pour les bateaux de pêche canadiens (figure 7) était de 5,0 accidents de navigation par 1000 bateaux de pêche actifs en 2019, soit un taux pratiquement inchangé par rapport à celui de 2018. Le taux de 2019 est de 20 % inférieur à la moyenne décennale précédente.

On a employé la corrélation tau-b (τ_b) de Kendall et l'estimation de la pente selon la méthode de Sen pour quantifier la tendance du taux d'accidents de bateaux de pêche illustré à la figure 7. Le coefficient de corrélation tau-b (τ_b) est une mesure non paramétrique de la force et de la direction d'association qui existe entre deux variables. On a calculé le τ_b de Kendall pour la série de valeurs des taux d'accidents par année qui s'étend sur 11 ans, de 2009 à 2019. Il y avait une modérément forte corrélation négative qui indique une tendance à la baisse du taux d'accidents de bateaux de pêche canadiens au cours de cette période ($\tau_b = -0,491$, $p = 0,036$). La pente estimée selon la méthode de Sen, soit l'ampleur du changement à la baisse du taux par année, était de $-0,175$ accident par millier de bateaux de pêche canadiens.

Figure 7. Taux d'accidents de navigation des bateaux de pêche canadiens, 2009 à 2019



Dans le cas des bateaux de pêche canadiens, les échouements (46 %), les incendies et explosions (18 %), les abordages (12 %) et les naufrages (12 %) ont été les types d'accidents de navigation les plus fréquemment signalés en 2019. Dans le cas des navires de commerce canadiens autres que les bateaux de pêche, les abordages (51 %), les incendies et explosions (16 %), ou les échouements (16 %) ont été les principales causes d'accidents.

En 2019, 49 navires étrangers ont été en cause dans des accidents de navigation dans les eaux canadiennes; 45 d'entre eux étaient des navires de commerce autres que des bateaux de pêche. D'après les renseignements fournis par Transports Canada, l'activité maritime des navires de commerce étrangers autres que des bateaux de pêche a totalisé 20 465 navires-kilomètres commerciaux en 2019, ce qui est supérieur à la moyenne de 19 071 milliers de navires-kilomètres pour la période de 2015 à 2018. Le taux d'accidents est donc de 2,0 accidents de navigation mettant en cause des navires de commerce étrangers par millions de navires-kilomètres, en hausse par rapport à la moyenne de 1,6 pour la période de 2015 à 2018.

Navires perdus (tableaux 1 et 5)

En 2019, 8 navires ont été rapportés perdus, en baisse par rapport à 14 en 2018 et par rapport à la moyenne annuelle (20), de 2009 à 2018. Cinq des 8 navires perdus en 2019 étaient des bateaux de pêche. Six des 8 navires perdus en 2019 étaient d'une jauge brute de moins de 15. Au cours des 10 dernières années (de 2010 à 2019), les bateaux de pêche dont la jauge brute était de moins de 60 ont représenté plus du deux tiers des navires canadiens perdus (tableaux 1 et 5).

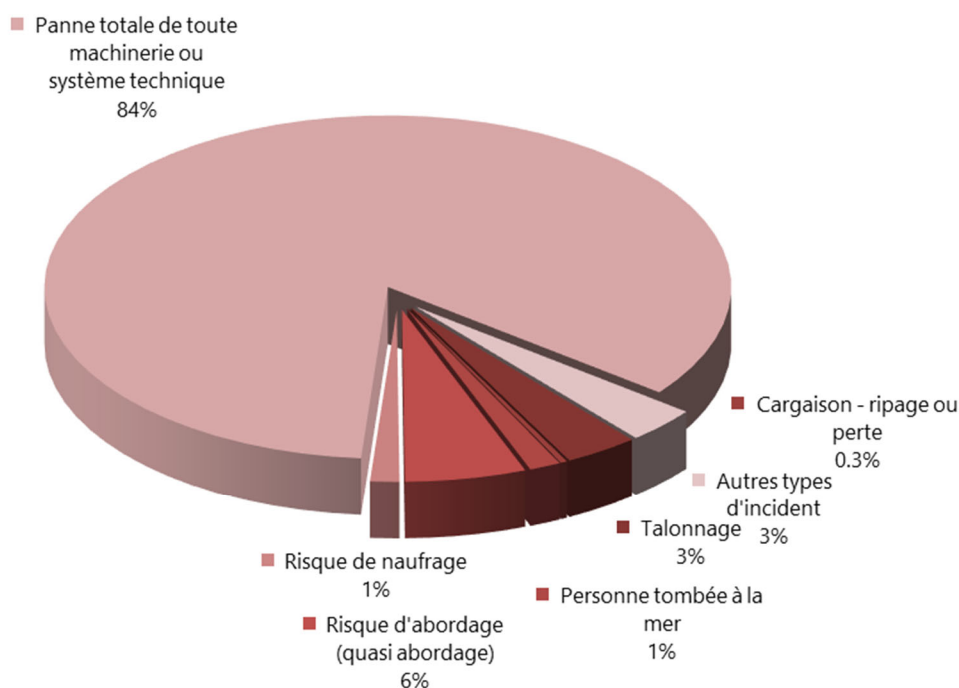
Incidents

Aperçu des incidents

En 2019, 947 incidents maritimes ont été signalés au BST, ce qui est comparable au total de 931 en 2018 et à la moyenne annuelle (573) de 2009 à 2018⁴ (tableau 1). Les incidents maritimes qui ont eu lieu dans la région de l'Atlantique représentaient 44 % de ces accidents, ceux qui ont eu lieu dans la région du Centre, 30 %, et ceux dans la région du Pacifique, 25 %. La dernière tranche de 2 % des incidents signalés a eu lieu dans des eaux étrangères (tableau 2).

Les pannes totales de machines ou de systèmes techniques ont été en cause dans la majorité (84 %) des incidents à signaler (figure 8)⁵. La plupart de ces incidents (47 %) se sont produits dans la région de l'Atlantique, mais la région du Centre a affiché la plus forte proportion d'incidents présentant un risque d'abordage (45 %) (données non présentées). Les bateaux de pêche (54 %) et les navires qui transportent des cargaisons solides (23 %) ont été les types de navires le plus souvent en cause dans les événements de panne totale de machines ou de systèmes techniques en 2019 (données non présentées).

Figure 8. Incidents maritimes par type, 2019



⁴ En 2014, le BST a publié un nouveau règlement qui changeait les exigences de déclaration pour certains types d'incidents, ce qui a depuis mené à une augmentation du nombre d'incidents.

⁵ Les changements apportés aux exigences de déclaration en 2014 s'appliquaient aux incidents comprenant une panne totale de machines ou de systèmes techniques, ce qui a depuis entraîné une augmentation dans cette catégorie.

Tableaux de données

Tableau 1. Événements maritimes par types, navires et pertes, 2009 à 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Accidents	358	336	295	268	299	301	248	307	279	289	267
Accidents de navire par type	301	273	254	216	238	249	213	264	233	232	207
Chavirement	9	8	2	6	8	3	10	7	5	10	8
Abordage	81	64	87	78	79	88	57	89	89	82	72
Incendie / Explosion	50	53	50	34	31	29	33	44	33	35	32
Échouement	110	102	73	69	62	61	59	65	52	58	51
Navire coulé	20	20	10	10	14	26	16	26	22	26	18
Dompage qui rend le navire inapte à prendre la mer/ Inadéquat pour les besoins	29	24	28	16	43	41	36	32	31	21	26
Autres types d'accident de navire	2	2	4	3	1	1	2	1	1	0	0
Accidents à bord d'un navire	57	63	41	52	61	52	35	43	46	57	60
Navires liés à des accidents de navire par type	337	295	294	241	275	281	240	310	268	267	230
Barge	28	17	20	6	19	12	10	24	20	29	18
Cargo - liquide	11	12	10	6	7	14	12	7	10	9	7
Cargo - solide	63	61	57	63	60	68	37	40	39	47	57
Traversier	26	19	23	18	13	20	18	20	12	10	17
Bateau de pêche	117	111	99	82	88	92	81	91	88	74	59
Passagers	17	14	16	15	15	13	17	15	15	15	21
Navire de service	38	29	25	20	36	21	29	50	38	27	21
Remorqueur	19	18	24	26	25	22	19	26	25	25	7
Autres types de navire	18	14	20	5	12	19	17	37	21	31	23
Navires liés à des accidents de navire par pavillon	337	295	294	241	275	281	240	310	268	267	230
Navire canadien, sauf les bateaux de pêche	166	137	152	111	147	144	127	184	148	157	124
Bateau de pêche canadien	114	109	95	78	86	92	80	90	84	69	57
Navire étranger	57	49	47	52	42	45	33	36	36	41	49
Navires perdus par catégorie de jauge brute	26	27	22	23	20	20	23	17	12	14	8
1 600 jauges brutes et plus	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
150 à 1 599 jauges brutes	0	0	0	1	1	1	2	1	0	0	0
60 à 149 jauges brutes	4	4	2	3	4	4	6	4	2	4	1
15 à 59 jauges brutes	6	10	9	8	6	4	6	2	2	2	1
moins de 15 jauges brutes	7	8	10	9	6	8	8	6	5	6	6
Jauge brute inconnue	6	5	1	2	3	3	1	4	3	1	0
Décès	15	18	16	14	18	12	19	7	11	22	17
Accidents de navire	7	11	3	5	10	4	13	6	4	14	4
Accidents à bord d'un navire	8	7	13	9	8	8	6	1	7	8	13
Blessés graves	54	75	32	48	49	46	42	48	47	61	53
Accidents de navire	5	5	2	6	0	1	12	5	7	8	10
Accidents à bord d'un navire	49	70	30	42	49	45	30	43	40	53	43
Événements avec fuite de marchandises dangereuses*	0	0	0	0	0	0	5	7	7	8	2
Incidents devant être signalés par type	249	224	216	270	734	747	707	768	885	931	947
Talonnage	14	13	14	21	19	24	36	24	42	35	33
Cargaison - ripage ou perte	6	3	2	5	2	1	4	4	6	7	3
Personne tombée à la mer	7	9	4	5	10	7	13	10	10	11	14
Risque d'abordage (quasi abordage)	28	33	38	37	63	35	31	45	52	67	54
Risque de naufrage	33	24	24	25	26	0	10	20	15	34	13
Panne totale de toute machinerie ou système technique**	150	135	120	156	603	676	589	637	719	732	798
Autres types d'incident	11	7	14	21	11	4	24	28	41	45	32

Données produites le 19 février 2020

Les nouveaux règlements du BST sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2014, provoquant le changement de certaines exigences de déclaration.

* En vertu des nouvelles exigences de rapport, celles concernant les rejets de marchandises dangereuses ont été harmonisées avec la partie 8 du *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Les détails de ces données n'étaient pas collectées avant le 1^{er} juillet 2014.

** Le nouveau règlement clarifie les exigences de rapport concernant la défaillance complète de tout équipement ou tout système technique."

Tableau 2. Renseignements sur les événements, les pertes et les navires par région (Pacifique, Centre, et Atlantique), 2009 à 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Région du Pacifique											
Accidents de navire	106	87	88	76	88	95	90	138	111	101	79
Accidents à bord d'un navire	22	15	11	18	21	23	13	19	8	12	15
Navires liés à des accidents de navire par type	120	94	103	87	107	108	106	164	130	119	90
Barge / Remorqueur	26	19	25	18	28	23	23	39	34	37	16
Cargo / Navire citerne	13	5	5	12	8	15	6	14	9	8	13
Traversier / Passagers	15	8	13	10	10	10	15	17	12	13	16
Bateau de pêche	44	43	38	29	30	36	33	43	35	30	23
Autres types de navire	22	19	22	18	31	24	29	51	40	31	22
Navires perdus	8	6	3	6	3	9	12	9	9	3	2
Décès	6	6	6	4	2	5	12	0	6	7	8
Incidents devant être signalés	115	113	102	118	150	149	260	290	283	253	233
Région du Centre											
Accidents de navire	105	98	81	74	73	74	64	56	59	63	68
Accidents à bord d'un navire	18	31	16	19	25	17	10	11	16	21	19
Navires liés à des accidents de navire par type	119	106	95	79	85	85	71	65	66	71	75
Barge / Remorqueur	17	11	12	9	14	8	6	9	7	8	7
Cargo / Navire citerne	52	55	46	46	40	55	35	24	26	35	38
Traversier / Passagers	11	18	14	14	13	14	13	9	11	10	17
Bateau de pêche	17	10	11	6	7	3	6	5	14	8	1
Autres types de navire	22	12	12	4	11	5	11	18	8	10	12
Navires perdus	5	2	2	1	4	2	2	1	0	2	0
Décès	3	3	1	3	5	2	2	0	3	1	3
Incidents devant être signalés	82	67	74	107	149	137	116	126	203	274	284
Région de l'Atlantique											
Accidents de navire	86	79	78	56	62	72	54	63	57	53	53
Accidents à bord d'un navire	16	13	14	14	12	12	12	13	18	22	22
Navires liés à des accidents de navire par type	94	85	88	64	67	80	57	72	64	61	58
Barge / Remorqueur	4	4	6	5	2	3	0	1	1	5	2
Cargo / Navire citerne	6	5	11	3	6	6	2	3	11	4	6
Traversier / Passagers	17	7	12	9	4	9	7	9	4	2	5
Bateau de pêche	56	58	50	45	49	52	42	43	38	34	35
Autres types de navire	11	11	9	2	6	10	6	16	10	16	10
Navires perdus	12	18	17	15	12	9	9	7	3	9	6
Décès	6	8	9	6	11	5	5	7	2	13	6
Incidents devant être signalés	44	38	36	40	429	450	319	338	385	392	412
Eaux étrangères											
Accidents de navire	4	9	7	10	15	8	5	7	6	15	7
Accidents à bord d'un navire	1	4	0	1	3	0	0	0	4	2	4
Navires liés à des accidents de navire par type	4	10	8	11	16	8	6	9	8	16	7
Barge / Remorqueur	0	1	1	0	0	0	0	1	3	4	0
Cargo / Navire citerne	3	8	5	8	13	6	6	6	3	9	7
Traversier / Passagers	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Bateau de pêche	0	0	0	2	2	1	0	0	1	2	0
Autres types de navire	1	1	2	1	0	1	0	2	1	1	0
Navires perdus	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Décès	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Incidents devant être signalés	8	6	4	5	6	11	12	14	14	12	18

Données produites le 19 février 2020

Le nouveau règlement du BST est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Ce règlement modifie certaines exigences de rapport.

Tableau 3. Navires canadiens liés à des accidents de navire par catégorie de navire et type d'accident (y compris les taux d'accidents pour les navires de commerce), 2009 à 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Navires canadiens liés à des accidents de navires	280	246	246	189	230	225	192	242	210	194	163
Navires de commerce	113	98	109	88	101	107	83	100	90	100	80
Chavirement	4	5	1	2	0	0	3	2	1	2	1
Abordage	41	34	55	45	45	53	34	48	44	49	41
Incendie / Explosion	12	13	18	9	12	12	11	14	7	14	13
Échouement	34	31	17	22	28	16	14	21	19	16	13
Navire coulé	12	5	3	1	3	6	10	5	5	5	3
Dommage qui rend le navire inapte à prendre la mer/ Inadéquat pour les besoins	10	10	15	9	13	20	11	10	14	14	9
Autres types d'accident de navire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements commerciaux (a)	24 871	25 539	28 269	28 800	29 000	23 185	30 956	35 478	38 366	43 353	s/o
Taux d'accidents des navires commerciaux (b)	3.8	3.3	2.9	2.4	2.5	3.7	2.1	2.4	2.1	2.0	s/o
Navires-kilomètres commerciaux (milliers) (c)	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	12 403	11 955	12 905	13 569	14 185
Accidents commerciaux par million de navires-kilomètres (d)	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	5.2	7.1	6.3	6.4	4.9
Bateaux de pêche	114	109	95	78	86	91	78	88	80	67	57
Chavirement	3	1	1	3	6	1	5	3	2	4	1
Abordage	14	10	16	12	12	15	4	12	19	12	7
Incendie / Explosion	27	28	24	19	12	9	14	16	15	6	10
Échouement	56	50	43	33	30	32	33	31	27	33	26
Navire coulé	6	14	6	9	9	19	9	16	8	8	7
Dommage qui rend le navire inapte à prendre la mer/ Inadéquat pour les besoins	7	4	1	0	16	14	11	9	8	4	6
Autres types d'accident de navire	1	2	4	2	1	1	2	1	1	0	0
Bateaux de pêche actifs (e)	15 050	14 167	14 217	13 871	13 719	13 623	13 242	13 478	13 196	13 114	12 102
Taux d'accidents des bateaux de pêche (f)	7.0	7.5	6.3	5.3	6.1	6.4	5.8	6.5	6.1	5.0	5.0
Autres navires	53	39	42	23	43	27	31	54	40	27	26
Chavirement	2	2	0	1	1	0	1	1	1	1	1
Abordage	25	20	24	10	24	14	15	25	24	14	12
Incendie / Explosion	7	6	6	4	3	7	3	14	4	10	2
Échouement	15	8	7	5	10	3	8	7	2	1	3
Navire coulé	2	1	1	0	2	1	0	3	6	1	5
Dommage qui rend le navire inapte à prendre la mer/ Inadéquat pour les besoins	1	2	4	3	3	2	4	4	3	0	3
Autres types d'accident de navire	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Données produites le 19 février 2020

a À partir des données fournies par Transports Canada (TC).

b Le taux d'accidents des navires commerciaux représente le nombre d'accidents de navigation mettant en cause des navires commerciaux canadiens de 15 jauges brutes ou plus (excluant les navires à passagers et les bateaux de pêche) par 1000 mouvements.

c À partir des données fournies par Transports Canada (TC), qui a mis à jour la méthode qu'il emploie pour mesurer l'activité commerciale. Depuis 2015, TC combine les données recueillies par le système d'identification automatique (SIA) terrestre de la Garde côtière canadienne aux données provenant du satellite de SIA du fournisseur de service satellite SIA du gouvernement du Canada pour calculer une mesure fondée sur la distance de l'activité maritime commerciale des navires canadiens en eaux canadiennes. Les mouvements de navires ne sont plus captés.

d Le taux d'accidents des navires commerciaux représente le nombre d'accidents de navigation mettant en cause des navires commerciaux canadiens de 15 jauges brutes ou plus (excluant les navires à passagers et les bateaux de pêche) par million de navires-kilomètres.

e Les bateaux de pêche actifs sont les bateaux de pêche commerciaux qui débarquent des prises. (Source: MPO).

f Le taux d'accidents des bateaux de pêche représente le nombre d'accidents mettant en cause des bateaux de pêche commerciale canadien de 15 tonnes de jauge brute ou plus par 1000 bateaux de pêche actifs.

Tableau 4. Navires étrangers liés à des accidents de navires par catégorie de navires et type d'accident (y compris les taux d'accidents pour les navires de commerce), 2009 à 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Navires étrangers liés à des accidents de navires	57	49	47	52	42	45	33	36	36	41	49
Navires de commerce	51	43	40	46	38	41	30	32	31	31	45
Chavirement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abordage	26	17	23	28	19	29	11	17	19	23	25
Incendie / Explosion	3	5	3	3	5	0	5	0	3	3	6
Échouement	8	13	6	10	2	7	4	8	3	2	6
Navire coulé	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0
Dommage qui rend le navire inapte à prendre la mer/ Inadéquat pour les besoins	14	8	8	5	11	5	10	6	6	3	8
Autres types d'accident de navire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements commerciaux (a)	23 720	26 029	25 669	26 300	26 600	17 635	18 940	21 657	24 728	27 787	s/o
Taux d'accidents des navires commerciaux (b)	2.2	1.7	1.6	1.7	1.4	2.3	1.6	1.5	1.3	1.1	s/o
Navires-kilomètres commerciaux (milliers) (c)	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	19 151	16 814	19 554	20 766	20 465
Accidents commerciaux par million de navires-kilomètres (d)	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	1.4	1.7	1.8	1.4	2.0
Bateaux de pêche	3	2	4	4	2	0	1	1	4	5	2
Chavirement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Abordage	0	0	1	2	2	0	0	0	2	1	0
Incendie / Explosion	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Échouement	3	2	3	1	0	0	1	1	1	2	1
Navire coulé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Dommage qui rend le navire inapte à prendre la mer/ Inadéquat pour les besoins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres types d'accident de navire	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Autres navires	3	4	3	2	2	4	2	3	1	5	2
Chavirement	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0
Abordage	2	3	3	1	2	1	1	2	0	2	2
Incendie / Explosion	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Échouement	0	0	0	1	0	2	0	1	0	0	0
Navire coulé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dommage qui rend le navire inapte à prendre la mer/ Inadéquat pour les besoins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Autres types d'accident de navire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Données produites le 19 février 2020

a À partir des données fournies par Transports Canada.

b Le taux d'accidents des navires commerciaux représente le nombre d'accidents de navigation mettant en cause des navires de commerce étrangers de 15 jauges brutes ou plus (excluant les navires à passagers et les bateaux de pêche) par 1000 mouvements.

c À partir des données fournies par Transports Canada (TC), qui a mis à jour la méthode qu'il emploie pour mesurer l'activité commerciale. Depuis 2015, TC combine les données recueillies par le système d'identification automatique (SIA) terrestre de la Garde côtière canadienne aux données provenant du satellite de SIA du fournisseur de service satellite SIA du gouvernement du Canada pour calculer une mesure fondée sur la distance de l'activité maritime commerciale des navires canadiens en eaux canadiennes. Les mouvements de navires ne sont plus captés.

d Le taux d'accidents des navires commerciaux représente le nombre d'accidents de navigation mettant en cause des navires commerciaux étrangers de 15 jauges brutes ou plus (excluant les navires à passagers et les bateaux de pêche) par million de navires-kilomètres.

Tableau 5. Navires perdus par catégorie et âge du navire, 2009 à 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Tous les navires	26	27	22	23	20	20	23	17	12	14	8
0-4 ans	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1
5-9 ans	2	5	1	1	1	0	0	0	0	1	0
10-14 ans	4	1	1	2	3	0	2	0	0	2	0
15-19 ans	0	2	3	5	2	2	1	3	1	1	1
20-24 ans	4	6	4	3	2	1	1	0	0	1	1
25-29 ans	2	2	4	3	2	5	5	1	0	3	0
30 ans et plus	7	4	7	5	5	4	10	5	6	3	1
Inconnu	7	6	2	3	5	8	3	8	5	3	4
Navires de commerce	9	1	1	1	1	2	8	4	2	3	0
0-4 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5-9 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
10-14 ans	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15-19 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
20-24 ans	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
25-29 ans	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0
30 ans et plus	4	0	1	1	1	1	4	2	1	1	0
Inconnu	4	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0
Bateaux de pêche	14	23	21	22	17	17	15	12	7	11	5
0-4 ans	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0
5-9 ans	2	5	1	1	1	0	0	0	0	0	0
10-14 ans	3	1	1	2	3	0	2	0	0	2	0
15-19 ans	0	2	3	5	2	2	1	2	1	1	1
20-24 ans	4	6	4	3	2	1	0	0	0	1	1
25-29 ans	2	1	4	3	2	4	3	1	0	3	0
30 ans et plus	3	4	6	4	2	3	6	3	5	2	0
Inconnu	0	3	2	3	5	7	2	6	1	2	3
Autres navires	3	3	0	0	2	1	0	1	3	0	3
0-4 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
5-9 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10-14 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15-19 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20-24 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
25-29 ans	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
30 ans et plus	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1
Inconnu	3	2	0	0	0	1	0	1	3	0	1

Données produites le 19 février 2020

Tableau 6. Nombre d'accidents, de décès et de blessés graves liés à des accidents, 2009 à 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Accidents de navire avec décès ou blessés graves	9	7	4	7	4	4	7	5	8	12	7
Chavirement	1	1	0	3	2	0	2	1	1	5	2
Abordage	4	3	1	1	0	1	2	2	4	1	1
Incendie / Explosion	0	0	2	3	1	0	1	1	1	1	1
Échouement	1	0	1	0	1	0	1	0	0	3	1
Navire coulé	3	1	0	0	0	3	1	1	2	2	2
Dommage qui rend le navire inapte à prendre la mer/ Inadéquat pour les besoins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres types d'accident de navire	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Décès liés à des accidents de navire (a)	7	11	3	5	10	4	13	6	4	14	4
Chavirement	2	4	0	3	6	0	9	2	1	7	3
Abordage	0	0	1	1	0	0	1	0	0	2	0
Incendie / Explosion	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0
Échouement	1	0	1	0	3	0	0	0	0	1	0
Navire coulé	4	1	0	0	0	4	3	4	3	4	1
Dommage qui rend le navire inapte à prendre la mer/ Inadéquat pour les besoins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres types d'accident de navire	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Blessés graves liés à des accidents de navire	5	5	2	6	0	1	12	5	7	8	10
Chavirement	0	0	0	3	0	0	0	0	0	1	0
Abordage	5	5	1	0	0	1	9	4	6	0	4
Incendie / Explosion	0	0	1	3	0	0	1	1	1	5	1
Échouement	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	4
Navire coulé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Dommage qui rend le navire inapte à prendre la mer/ Inadéquat pour les besoins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres types d'accident de navire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accidents à bord d'un navire	57	63	41	52	61	52	35	43	46	57	60
Décès liés à des accidents à bord d'un navire (a)	8	7	13	9	8	8	6	1	7	8	13
Monter à bord, être à bord, passer par-dessus bord du navire	6	4	13	3	3	5	6	0	5	5	12
En contact avec un élément du navire ou de sa cargaison	2	3	0	6	5	3	0	1	2	3	1
Blessés graves liés à des accidents à bord d'un navire	49	70	30	42	49	45	30	43	40	53	43
Monter à bord, être à bord, passer par-dessus bord du navire	4	2	3	2	6	10	5	4	6	7	2
En contact avec un élément du navire ou de sa cargaison	45	68	27	40	43	35	25	39	34	46	41

Données produites le 19 février 2020

a. Le nombre de décès comprend les personnes portées disparues.

Tableau 7. Navires, décès et blessés graves par type de navire, 2009 à 2019

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Navires liés à des accidents de navire avec décès ou blessés graves	9	7	4	7	4	4	7	5	8	12	7
Barge / Remorqueur	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0
Cargo / Navire citerne	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0
Traversier / Passagers	1	1	0	0	0	0	2	2	2	1	0
Bateau de pêche	5	4	3	4	4	3	3	2	3	8	2
Autres types de navire	3	2	1	1	0	0	2	1	2	1	5
Décès liés à des accidents de navire (a)	7	11	3	5	10	4	13	6	4	14	4
Barge / Remorqueur	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Cargo / Navire citerne	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Traversier / Passagers	0	4	0	0	0	0	6	0	2	1	0
Bateau de pêche	7	7	2	2	10	2	6	6	1	13	0
Autres types de navire	0	0	1	2	0	0	1	0	1	0	4
Blessés graves liés à des accidents de navire	5	5	2	6	0	1	12	5	7	8	10
Barge / Remorqueur	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Cargo / Navire citerne	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0
Traversier / Passagers	1	0	0	0	0	0	2	4	2	0	0
Bateau de pêche	0	1	1	3	0	1	1	0	3	1	2
Autres types de navire	4	4	1	2	0	0	9	1	1	1	8
Navires liés à des accidents à bord d'un navire	58	64	41	53	61	52	35	43	46	58	60
Barge / Remorqueur	6	5	4	1	3	4	0	4	2	3	5
Cargo / Navire citerne	16	22	13	23	17	21	5	12	18	22	23
Traversier / Passagers	8	8	6	3	7	5	8	5	5	8	7
Bateau de pêche	20	17	17	21	25	18	21	18	15	21	22
Autres types de navire	8	12	1	5	9	4	1	4	6	4	3
Décès liés à des accidents à bord d'un navire (a)	8	7	13	9	8	8	6	1	7	8	12
Barge / Remorqueur	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Cargo / Navire citerne	0	1	1	2	2	1	0	0	2	2	2
Traversier / Passagers	1	2	1	1	0	0	1	0	2	0	1
Bateau de pêche	4	4	10	6	5	6	5	0	2	4	8
Autres types de navire	2	0	0	0	0	1	0	1	1	2	1
Blessés graves liés à des accidents à bord d'un navire	49	70	30	42	49	42	30	42	40	53	43
Barge / Remorqueur	4	5	3	0	2	4	0	4	3	2	4
Cargo / Navire citerne	16	36	12	21	12	18	5	12	15	21	15
Traversier / Passagers	6	5	6	2	7	5	7	5	4	10	6
Bateau de pêche	16	13	8	15	19	12	17	18	13	17	17
Autres types de navire	7	11	1	4	9	3	1	3	5	3	1

Données produites le 19 février 2020

a. Le nombre de décès comprend les personnes portées disparues.

Définitions

Les définitions suivantes s'appliquent aux événements maritimes qui doivent être signalés en vertu de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports* et du *Règlement sur le Bureau de la sécurité des transports*.

Événement maritime

- Tout accident ou incident lié à l'utilisation d'un navire, ou
- toute situation dont le Bureau a des motifs raisonnables de croire qu'elle pourrait, à défaut de mesures correctives, causer un accident ou un incident décrit ci-dessus.

Accident maritime

Un accident résultant directement de l'utilisation d'un navire autre qu'une embarcation de plaisance au cours duquel :

Accident à bord d'un navire

- Une personne subit une blessure grave ou perd la vie du fait :
 - de monter à bord du navire, d'être à bord du navire ou de passer par-dessus bord;
 - d'être en contact direct avec un élément du navire ou de son contenu.

Accident de navigation

- Le navire :
 - coule, sombre ou chavire;
 - est impliqué dans une collision ou un risque de collision;
 - subit un incendie ou une explosion;
 - s'échoue;
 - subit des avaries qui compromettent son état de navigabilité ou le rendent inutilisable aux fins prévues;
 - est porté disparu ou est abandonné.

Incident maritime

- Une personne passe par-dessus bord;
- le navire talonne le fond de façon imprévue, sans qu'il y ait échouement;
- le navire s'emmêle dans une conduite ou un câble d'utilité publique, ou dans un pipeline sous-marin;
- le navire est en danger de collision;
- un navire subit une panne totale
 - de l'équipement de navigation, si le défaut compromet la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement,
 - des machines principales et auxiliaires,

- des machines de propulsion, de gouverne ou de pont si la panne compromet la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement.
- la cargaison d'un navire ou une partie de celle-ci se met à riper ou passe par-dessus bord; ou
- le navire est ancré, échoué ou à l'échouage afin d'éviter un accident;
- un membre d'équipage dont les fonctions sont directement liées à la sécurité d'utilisation du navire subit une incapacité physique qui le rend inapte à exercer ses fonctions et compromet la sécurité des personnes, des biens ou de l'environnement;
- une quantité de marchandises dangereuses ou un rayonnement qui dépasse la quantité ou l'intensité indiquée à la partie 8 du *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses* se répandent à bord du navire ou s'en échappent, et ce, accidentellement.

Blessure grave

- a) la fracture d'un os (exception faite des fractures simples des doigts, des orteils ou du nez);
- b) des déchirures qui sont la cause de graves hémorragies ou de lésions d'un nerf, d'un muscle ou d'un tendon;
- c) une blessure à un organe interne;
- d) des brûlures au deuxième ou au troisième degré ou des brûlures sur plus de 5 % de la surface du corps;
- e) une exposition vérifiée à des matières infectieuses ou à un rayonnement pernicieux;
- f) une blessure susceptible de nécessiter l'hospitalisation de la victime.

Navires visés

Le présent document vise les navires de commerce qui comprennent tous les navires immatriculés ou détenteurs d'un permis d'exploitation commerciale. Les événements mettant en cause des embarcations de plaisance ne sont pas normalement inclus, sauf lorsqu'il s'agit d'un événement mettant aussi en cause un navire de commerce.

Catégories de navire

Navire de commerce : comprend les cargos, les traversiers, les navires à passagers, les remorqueurs et les chalands.

Bateau de pêche : comprend les bateaux participant à des activités de pêche commerciale.

Autres : comprennent les navires de recherche, les plates-formes de forage, les navires utilisés en vue de l'exploitation pétrolière et du soutien de leurs activités, les navires du gouvernement et les embarcations de plaisance.

Divers

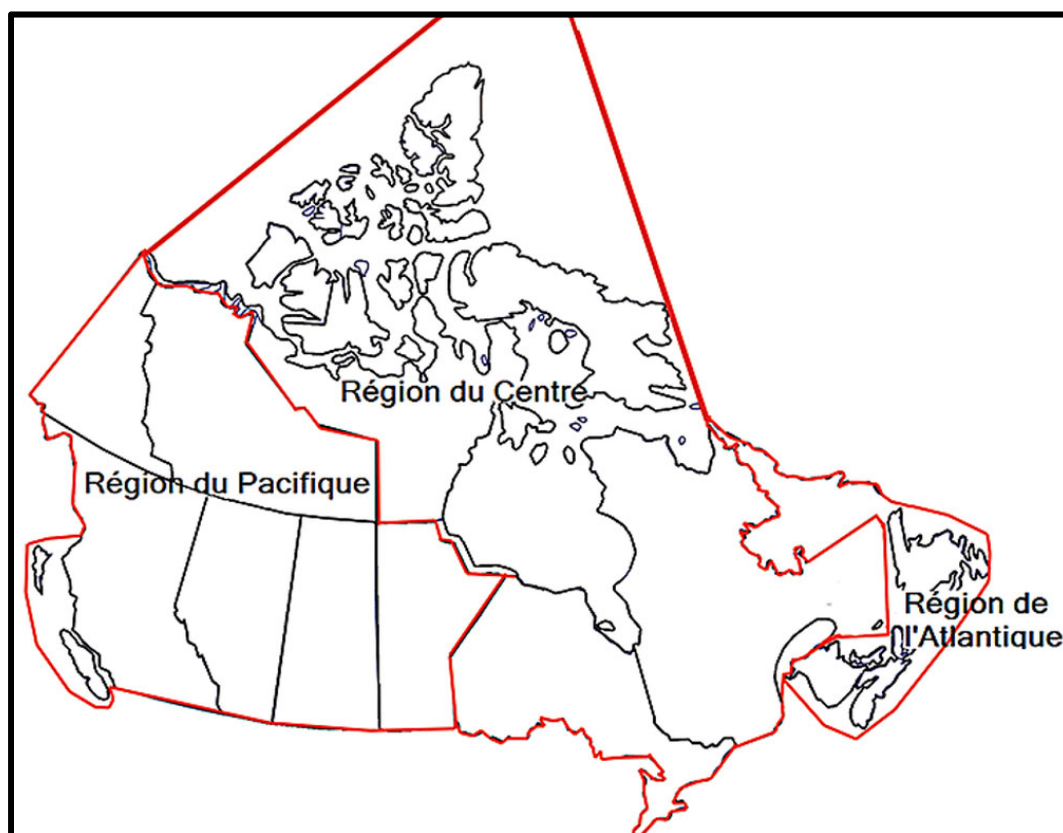
Jauge brute

Mesure de la capacité des espaces à l'intérieur de la coque d'un navire et des espaces clos sur le pont pour la cargaison, les approvisionnements, le carburant, les passagers et l'équipage, sauf exception. La jauge brute se calcule en unités de 100 pieds cubes.

Mouvement

Trajet d'un navire entre des ports, ou trajet d'au moins 1 km dans un port, où au moins un des ports est un port intérieur.

Domaines de responsabilité des bureaux régionaux du BST



La région du Pacifique comprend la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon au sud du 70^e parallèle, ainsi que les eaux adjacentes à ces provinces et territoires.

La région du Centre comprend l'Ontario, le Québec (y compris les îles de la Madeleine), le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest au nord du 70^e parallèle, ainsi que la baie James, la baie d'Hudson, la voie maritime du Saint-Laurent et les voies navigables des Grands Lacs jusqu'à la frontière canado-américaine.

La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que les eaux adjacentes à ces provinces.